



**DESSINE-MOI  
UN QUARTIER!**

Pôle l'Assomption Nord  
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

ATELIER A · 1<sup>er</sup> AVRIL 2015

—

## ***RAPPORT D'ÉTAPE***

*Rédigé par Acertys, 14 avril 2015*

## TABLE DES MATIÈRES

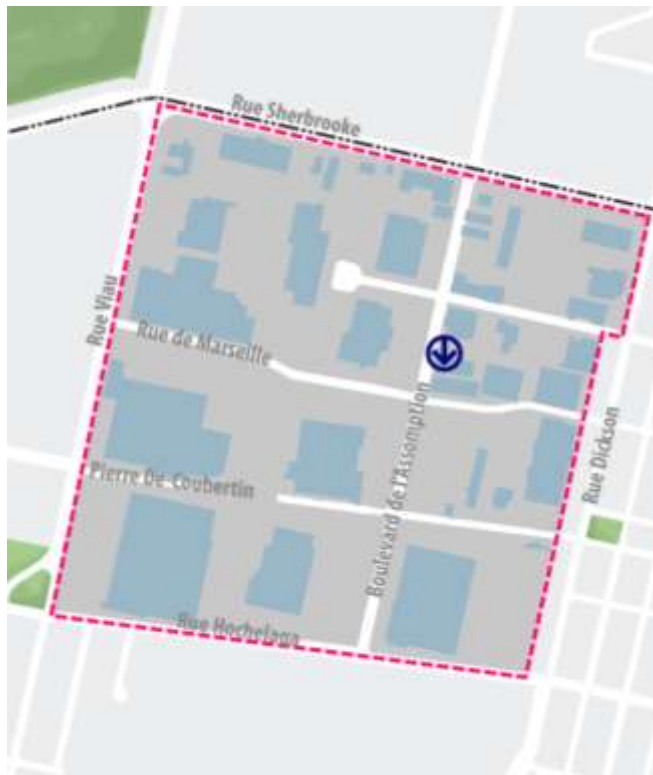
Contexte .....	3
Le pôle l'Assomption Nord .....	3
La démarche.....	4
L'atelier A .....	5
Principales conclusions.....	6
Un milieu de vie dense et mixte .....	6
Un secteur d'emploi à consolider .....	7
Un domaine public à humaniser.....	7
Une identité à construire .....	8
Questions à explorer.....	8
Résultats détaillés .....	9
Milieu de vie .....	9
Transports collectif et actif .....	10
Secteur d'emploi .....	12
Développement du secteur résidentiel .....	13
Annexe : liste des présences .....	15

# CONTEXTE

## LE PÔLE L'ASSOMPTION NORD

Le pôle l'Assomption Nord est un secteur de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve compris entre les rues Viau, Hochelaga, Dickson et Sherbrooke. Le secteur est principalement occupé par des activités industrielles, à l'exception des abords de la rue Sherbrooke qui sont consacrés à des usages mixtes (voir figure 1).

Figure 1 Schéma du secteur



Le pôle l'Assomption Nord bénéficie de la présence d'une station de métro, qui compte cependant parmi les moins utilisées du réseau. Ce constat, de même que les orientations émises dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et d'autres documents de planification en vigueur, ont incité l'arrondissement à mener une réflexion sur l'avenir de ce secteur.

En 2012, l'arrondissement a tenu une soirée de consultation sur le Plan de développement de Montréal au cours de laquelle les participants étaient invités à s'exprimer sur l'avenir du pôle l'Assomption Nord. En 2014, trois firmes d'architectes ont participé à une charrette de design afin d'enrichir la réflexion sur l'aménagement de ce secteur. Ces deux exercices, de même que les documents de planification en vigueur, ont permis à l'arrondissement de dégager les principes suivants :

- un développement dense, basé sur les principes du *Transit-Oriented Development* (TOD);
- un développement augmentant le taux d'emploi et favorisant le développement économique d'entreprises, de commerces et de bureaux;
- des milieux résidentiels de qualité qui assurent la diversité sociale;
- une ville compacte, favorisant une diversité d'activités urbaines;
- un environnement sain et sécuritaire;
- un aménagement de grande qualité du domaine public;
- le développement des transports collectif et actif.

Sur la base de ces principes, l'arrondissement poursuit maintenant son travail sur l'avenir du pôle l'Assomption Nord.

## LA DÉMARCHE

Afin de l'appuyer dans sa réflexion, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a lancé une démarche de planification participative baptisée « *Dessine-moi un quartier!* ».

Cette démarche comprend cinq activités complémentaires (voir figure 2). Ces activités permettront de rejoindre les différents publics concernés par l'avenir du secteur et d'accompagner la réflexion de l'arrondissement dans ses différentes étapes.

Figure 2 Démarche de planification participative



## L'ATELIER A

L'atelier A, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril 2015 à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, avait comme objectifs :

- d'informer les participants de l'historique du secteur et des orientations de la Ville de Montréal;
- d'identifier les opportunités, orientations et enjeux du quartier;
- d'alimenter l'atelier B.

### Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est amorcé par une présentation du secteur, du contexte et de la démarche de planification participative.

Les participants ont ensuite été invités à s'exprimer, en petits groupes, sur quatre thèmes : milieu de vie, transports collectif et actif, secteur d'emploi et développement du secteur résidentiel. En une quinzaine de minutes, chaque groupe de travail a dû identifier les occasions associées au thème qui lui avait été assigné. Les groupes ont ensuite effectué une rotation et ont poursuivi le travail amorcé par le groupe précédent. À la fin de l'exercice, l'ensemble des groupes a ainsi pu se prononcer sur tous les thèmes.

Sur la base des idées laissées par les participants à l'aide de notes autocollantes, chaque groupe a ensuite proposé des orientations préliminaires, en lien avec le thème qui lui avait été assigné.

L'activité s'est conclue par un exercice de priorisation : à l'aide de télévotants, les participants ont choisi les orientations qui leur apparaissaient les plus importantes.

### Participation

Trente-deux (32) personnes ont pris part à l'activité. La liste des présences est insérée en annexe.

Les cartons de rétroaction recueillis à la fin de l'activité indiquent que les participants sont globalement satisfaits de l'activité.

Tableau 1 Compilation des cartons de rétroaction

	Je suis satisfait(e) du format de l'atelier	L'information m'a été présentée de façon claire.	J'ai pu participer comme je le souhaitais
Oui	59 %	69 %	62 %
Plutôt oui	28 %	28 %	31 %
Non et plutôt non	13 %	3 %	3 %

### Le Rapport d'étape

Ce rapport d'étape présente les principaux résultats de l'atelier A et servira de base aux travaux qui seront menés lors de l'atelier B.

La section « Principales conclusions » résume de manière transversale les résultats de l'activité. L'ensemble des idées émises en lien avec les quatre thèmes de discussion se retrouve dans la section « Résultats détaillés ».

# PRINCIPALES CONCLUSIONS

## Un milieu de vie dense et mixte

Consensus :

- Favoriser la construction de logements dans le secteur
- Favoriser les concepts d'habitat dense et les constructions en hauteur afin de soutenir la vitalité du secteur
- Implanter les commerces et les équipements nécessaires à la constitution d'un milieu de vie complet (ex.: commerces, restaurants, CPE, écoles, équipement de loisirs et services culturels)

Éléments à considérer :

- Inclure des logements sociaux et des logements locatifs privés et répondre aux besoins d'une diversité de personnes, dont les familles avec enfants
- Inclure des projets de logements abordables en soutien à la rétention de la main d'œuvre (ex.: *workforce housing*)

## Un secteur d'emploi à consolider

Consensus :

- Maintenir et développer certaines activités économiques
- Prêter attention à la cohabitation entre les activités industrielles et les milieux résidentiels et privilégier la ségrégation entre ces fonctions
- Consolider le secteur d'emploi de façon à permettre aux populations des quartiers avoisinants de travailler à proximité de leur lieu de résidence

Éléments à considérer :

- Prévoir des zones tampons réservées à des activités économiques entraînant peu de nuisance entre les activités qui entraînent le plus de nuisance et les milieux résidentiels
- Maintenir une vocation principalement industrielle (limiter la construction de logements et l'ajout de services de proximité à certaines zones du pôle l'Assomption Nord, comme les abords de la station de métro)
- Délaisser la vocation industrielle au profit d'activités économiques plus compatibles avec l'habitation (ex.: commerce, espaces de bureau et entreprises de la nouvelle technologie)
- Offrir des programmes de formation de la main-d'œuvre afin de doter les populations avoisinantes des qualifications requises pour trouver un emploi dans le pôle l'Assomption Nord

## Un domaine public à humaniser

Consensus :

- Rendre le domaine public plus convivial
- Aménager des parcs et des places publiques et verdir l'ensemble du domaine public
- Revoir les règles d'urbanisme afin de réduire les îlots de chaleur et les corridors de vent, et de conférer à la rue une échelle plus humaine

Éléments à considérer :

- Revoir le partage et l'aménagement du domaine public en faveur des piétons et des cyclistes (ex.: élargissement des trottoirs, apaisement de la circulation, réaménagement des intersections et création d'infrastructures cyclables)
- Désenclaver le secteur, en l'arrimant au parc Maisonneuve, à l'hôpital et au secteur de Mercier-Ouest bordant la rue Dickson
- Améliorer la circulation à l'intérieur du secteur, particulièrement dans l'axe est-ouest

## Une identité à construire

Éléments à considérer :

- Donner au secteur une caractéristique paysagère qui lui conférerait une identité (ex.: élément architectural récurrent, bâtiment emblématique qui remplacerait l'édicule du métro)
- Doter le secteur de parcours piétonniers et cyclables originaux, dans l'axe de la rue de Marseille ou le long du tracé de l'ancien ruisseau Molson

## UN MILIEU DE VIE DENSE ET MIXTE

La plupart des participants à l'atelier A privilégient la création d'un milieu de vie dense et mixte dans le pôle l'Assomption Nord.

L'ensemble des participants juge opportun de favoriser la construction de logements dans le secteur. De plus, les participants préconisent les concepts d'habitat dense et les constructions en hauteur afin de soutenir la vitalité du secteur.

Plusieurs indiquent que l'offre d'habitation devrait comporter des logements sociaux et des logements locatifs privés et répondre aux besoins d'une diversité de personnes, dont les familles avec enfants. Certains ont d'ailleurs précisé que les immeubles en hauteur peuvent être conçus de manière à répondre aux besoins des familles. Des projets de logements abordables en soutien à la rétention de la main d'œuvre (*workforce housing*) ont également été mentionnés.

L'ensemble des participants note que le développement de la fonction résidentielle devra nécessairement s'accompagner d'implantation de commerces et d'équipements nécessaires à la constitution d'un milieu de vie complet. Une large palette de services de proximité est évoquée : en plus des commerces et restaurants, certains recommandent l'inclusion de CPE, d'écoles, d'équipement de loisirs et de services culturels.

## UN SECTEUR D'EMPLOI À CONSOLIDER

L'ensemble des participants privilégie également le maintien et le développement de certaines activités économiques. Les participants sont cependant préoccupés par la cohabitation entre les activités industrielles et les milieux résidentiels et privilégient la ségrégation entre ces fonctions. Plusieurs suggèrent de prévoir, entre les activités qui entraînent le plus de nuisance et les milieux résidentiels, des zones tampons réservées à des activités économiques entraînant peu de nuisance.

Pour certains, le secteur doit maintenir une vocation principalement industrielle. Dans cette perspective, la construction de logements et l'ajout de services de proximité doivent donc être limités à certaines zones du pôle l'Assomption Nord, comme les abords de la station de métro.

Pour d'autres, la vocation industrielle du secteur doit progressivement laisser place à des activités économiques plus compatibles avec l'habitation, comme le commerce, les espaces de bureau et les entreprises de la nouvelle technologie.

De manière générale, les participants souhaitent que la consolidation du secteur d'emploi permette aux populations des quartiers avoisinants de travailler à proximité de leur lieu de résidence. Certains suggèrent d'offrir des programmes de formation de la main-d'œuvre afin de doter ces populations des qualifications requises pour trouver un emploi dans le pôle l'Assomption Nord.

## UN DOMAINE PUBLIC À HUMANISER

De manière générale, les participants souhaitent que le domaine public devienne plus convivial. Ils recommandent donc d'aménager des parcs et des places publiques et de verdir l'ensemble du domaine public. Ils recommandent aussi de revoir les règles d'urbanisme afin de réduire les îlots de chaleur et les corridors de vent, et de conférer à la rue une échelle plus humaine.

De nombreux participants recommandent de revoir le partage et l'aménagement du domaine public en faveur des piétons et des cyclistes. L'élargissement des trottoirs, l'apaisement de la circulation, le réaménagement des intersections et la création d'infrastructures cyclables sont régulièrement évoqués.

Selon certains, ce nouveau partage du domaine public devrait contribuer à désenclaver le secteur, en l'arrimant notamment au parc Maisonneuve, à l'hôpital et au secteur de Mercier-Ouest bordant la rue Dickson. Il devrait aussi améliorer la circulation à l'intérieur du secteur, particulièrement dans l'axe est-ouest.

## UNE IDENTITÉ À CONSTRUIRE

Plusieurs participants cherchent à donner au secteur une caractéristique paysagère qui lui conférerait une identité. Cette identité pourrait s'incarner dans un élément architectural récurrent ou dans un bâtiment emblématique qui remplacerait l'édicule du métro.

Certains proposent également de doter le secteur de parcours piétonniers et cyclables originaux, dans l'axe de la rue de Marseille ou le long du tracé de l'ancien ruisseau Molson.

## QUESTIONS À EXPLORER

L'atelier A a permis de dégager plusieurs éléments d'orientation; il a par ailleurs soulevé des questions qui devront être explorées lors de l'atelier B.

En outre, le partage du secteur entre les fonctions industrielle et résidentielle reste à définir :

- Le secteur doit-il conserver une vocation principalement industrielle, ou l'habitation devrait-elle à terme occuper la plus grande partie de son territoire?
- Comment ces fonctions devraient-elles être distribuées dans le secteur et qu'est-ce qui favorisera une cohabitation harmonieuse entre elles?
- Et si le secteur change de vocation, selon quel phasage cette conversion devrait-elle s'opérer?
- Qu'est-ce qui garantira le succès de ces différentes phases?

L'atelier A a fait émerger deux tendances quant à l'identité du secteur. Pour certains, celui-ci est appelé à devenir un quartier complet, avec ses services, ses emplois et une signature architecturale propre. D'autres mettent l'accent sur les liens entre le secteur et les quartiers avoisinants. La question suivante devra être approfondie :

- Le pôle l'Assomption Nord doit-il devenir un nouveau quartier, ou doit-il plutôt s'intégrer aux quartiers qui le bordent?

Enfin, les orientations formulées dans l'atelier A devront être traduites en un concept d'aménagement plus concret où les rues, parcs, bâtiments et autres composantes du territoire donneront forme au nouveau secteur. Les points suivants restent à discuter :

- La localisation des parcs, des parcours piétons, des pistes cyclables et des routes de camionnage;
- La hauteur et le gabarit des bâtiments.



# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

La section suivante reproduit l'ensemble des résultats de l'atelier A.

- Les résultats sont organisés en fonction des quatre thèmes de discussion : milieu de vie, transports collectif et actif, secteur d'emploi et développement du secteur résidentiel.
- Pour chaque thème, on retrouve les principales orientations retenues. Il s'agit des orientations formulées par les participants et présentées en plénière (où est la section?)
- L'ordre des orientations correspond au niveau de priorité qui leur a été accordé par les participants à la fin de l'atelier.
- Les idées inscrites sur les notes autocollantes sont énumérées sous les orientations auxquelles elles se rattachent. D'autres idées sont également regroupées dans la section « Autres éléments d'orientation ».

## MILIEU DE VIE

La discussion portait notamment sur les thèmes suivants :

- les espaces verts;
- les places publiques;
- l'aménagement du domaine public;
- le mobilier urbain;
- la propreté;
- les principes du développement durable;
- les centres d'intérêt (culturels, sportifs, scolaires);
- la trame de rue;
- l'identité visuelle du secteur.

### Principales orientations retenues

Orientation 1 (ex æquo) : « Développer un sentiment d'appartenance (mise en valeur des infrastructures existantes, développement de nouveaux services et infrastructures, offre de services communautaires). »

- Implanter un centre communautaire et culturel.
- Investir dans l'aménagement du domaine public, notamment par l'aménagement de parcs et de places publiques.
- Valoriser les espaces résiduels non constructibles.
- Créer un parc canin.

Orientation 1 (ex æquo) : « TOD avec services de proximité. »

- Prévoir l'intégration de services et d'équipements publics : écoles, CPE, équipements de loisirs (dont une piscine), services culturels, points de service des universités.
- Assurer la présence de commerces, dont des restaurants.

Orientation 2 : « Développements immobiliers intégrés, intelligents et intéressants. »

- Adopter des normes élevées quant à la qualité du cadre bâti et du mobilier urbain.
- Viser des normes environnementales élevées dans la construction.

- Intégrer des parcs et des sentiers au développement immobilier.

Orientation 3 : « Consolider les générateurs d'emplois. »

- Consolider les activités industrielles.
- Augmenter le nombre d'emplois.
- Favoriser le développement commercial.
- Favoriser la proximité travail-résidence.
- Prévoir des axes de camionnage.
- Concentrer les activités industrielles dans une partie du secteur.
- Mettre en valeur l'École des métiers de l'aérospatiale.

Orientation 4 : « Infrastructures de transport sécuritaires et vertes. »

- Créer un milieu de vie axé sur les piétons.
- Élargir les trottoirs.
- Aménager des pistes cyclables et des sentiers piétons.
- Retisser la trame urbaine et relier le secteur aux quartiers adjacents.
- Mettre en valeur le lien du secteur avec le parc Maisonneuve.
- Créer des espaces publics à l'échelle humaine.

Orientation 5 : « Inclusivité : agriculture urbaine et sécurité urbaine. »

- Renforcer le sentiment de sécurité.
- Éviter de créer un désert alimentaire.
- Miser sur l'agriculture urbaine pour l'animation du milieu de vie.

Orientation 6 : « Accès à l'alimentation (commerces, agriculture urbaine). »

#### **Autres éléments d'orientation**

Les idées suivantes sont également mentionnées :

- tenir compte des besoins en décontamination;
- préserver les vues significatives, dont celles vers le Stade olympique;
- appliquer les principes de l'accessibilité universelle.

## **TRANSPORTS COLLECTIF ET ACTIF**

La discussion portait notamment sur les thèmes suivants :

- l'achalandage de la station de métro;
- les lignes d'autobus;
- le réseau de pistes cyclables;
- le service Bixi;
- l'autopartage;
- l'aménagement des trottoirs;
- les traverses piétonnes;
- l'apaisement de la circulation.

#### **Principales orientations retenues**

Orientation 1 : « Faire de la station de métro un point focal. »

- Construire un bâtiment repère à la place de l'édicule.

Orientation 2 : « Désenclaver le secteur. »

- Améliorer les liens est-ouest et relier le secteur Viau au secteur Dickson par des chemins piétons larges et sécuritaires.
- Retisser la trame des rues.
- Créer un lien avec le parc Maisonneuve.

Orientation 3 : « Augmenter l'espace public dédié au transport actif et améliorer la qualité des aménagements. »

- Revoir le partage du domaine public en faveur des piétons et des cyclistes.
- Favoriser les déplacements à pied, notamment par des trottoirs larges, un éclairage de qualité et des traverses piétonnes sécuritaires.
- Apaiser la circulation.
- Limiter l'espace dédié à l'auto.
- Verdir et combattre les îlots de chaleur.
- Limiter les corridors de vents.
- Encourager les entreprises à aménager des espaces accessibles au public sur leur terrain.
- Installer un abri-vélos à proximité de l'édicule du métro.
- Aménager une piste cyclable dans l'axe est-ouest.
- Favoriser l'autopartage.
- Améliorer l'expérience des piétons sur le boulevard L'Assomption.
- Privilégier la ségrégation stricte entre vélos et voitures.
- Redéployer le réseau Bixi afin de mieux répondre aux besoins des travailleurs.
- Privilégier les axes moins achalandés pour l'aménagement de pistes cyclables.

Orientation 4 : « Signature forte liée aux transports actif et collectif. »

- Aménager un sentier piéton parcourant l'ensemble du secteur.
- Aménager un sentier et une coulée verte dans le tracé du ruisseau Molson.
- Créer un parcours piéton et cyclable sur la rue de Marseille.
- Offrir une navette vers le centre-ville aux résidents.
- Améliorer l'offre de transport collectif en direction est.
- Lancer un projet pilote d'autobus électrique.
- Assurer l'accessibilité universelle de la station de métro Assomption.
- Prévoir le passage d'un circuit d'autobus dans le prolongement du boulevard L'Assomption.

Orientation 5 : « Réduire l'offre de stationnement de surface. »

- Offrir des solutions de rechange au stationnement de surface.
- Favoriser le stationnement intérieur.
- Remplacer les stationnements d'entreprise par un seul stationnement corporatif, relié aux entreprises par une navette.
- Réduire les exigences de stationnement lors de la construction d'immeubles.
- Aménager un stationnement incitatif aux abords de la station de métro.
- Favoriser le covoiturage en prévoyant des espaces réservés aux voitures transportant plus d'une personne.

#### **Augmentation de l'offre de stationnement en surface. Autres éléments d'orientation**

Les idées suivantes sont également mentionnées :

- tenir compte des besoins en transport de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont;
- implanter un plan de réduction du camionnage;
- définir la hiérarchie du réseau routier en fonction de la vocation des secteurs qu'il traverse;

- étudier l'occasion de ne pas prolonger le boulevard L'Assomption;
- appliquer les principes de l'accessibilité universelle;
- créer des incitatifs pour l'utilisation de véhicules électriques;
- positionner le secteur comme une destination, plutôt qu'une zone de transit.

## SECTEUR D'EMPLOI

La discussion portait notamment sur les thèmes suivants :

- le taux d'emploi;
- l'offre commerciale;
- les services d'alimentation;
- les services de proximité;
- la cohabitation entre les usages résidentiel et industriel;
- l'industrie lourde et d'entrepôt;
- l'industrie légère;
- les espaces à bureau;
- le tourisme;
- les terrains vacants.

### Principales orientations retenues

Orientation 1 : « Favoriser la mixité et le développement de services de proximité. »

- Créer un milieu de vie complet en misant sur la mixité des fonctions et le développement de services de proximité.
- Accroître la population afin de soutenir l'activité commerciale.
- Miser sur les services de proximité pour soutenir la croissance de l'emploi.
- Intégrer l'emploi et l'habitation à l'intérieur des mêmes bâtiments.

Orientation 2 : « Prendre en compte les emplois existants. »

- Limiter le développement résidentiel à quelques secteurs ciblés.
- Miser sur l'industrie lourde pour fournir des emplois bien rémunérés.
- Compenser les nuisances causées par les activités industrielles par la qualité de vie générale du secteur.
- Préserver la vocation industrielle dans l'ensemble du secteur, à l'exception des abords de la station de métro.
- Améliorer la notoriété des entreprises existantes dans le secteur.

Orientation 3 : « Créer un incubateur de projets. »

- Orienter le développement autour d'une vocation économique spécifique.
- Miser sur le développement de petites entreprises dans le domaine des technologies.
- Créer des liens avec les universités.

Orientation 4 : « Changer la nature du type d'emploi et d'industrie. »

- Exclure l'industrie lourde du secteur et miser sur l'habitation et les emplois dans le commerce, les services et les industries non polluantes.
- Limiter les nuisances causées par le camionnage.

### Autres éléments d'orientation

La discussion sur le secteur d'emploi comportait un grand nombre d'éléments d'orientation au-delà des quatre idées présentées en plénière.

Les propositions suivantes sont formulées à propos de la cohabitation entre les activités :

- localiser les entreprises sur les grands axes;
- miser sur les activités de bureau pour créer des zones tampons entre les zones industrielles et résidentielles;
- placer les fonctions qui créent plus de nuisance à proximité du secteur l'Assomption Sud pour créer une transition;
- introduire de nouvelles fonctions dans une portion ciblée et réaliser, par phases, la conversion d'autres portions du territoire.

Les propositions suivantes sont formulées à propos des activités situées à l'extérieur du secteur :

- tenir compte de la proximité et de la complémentarité avec l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et le secteur l'Assomption Sud;
- développer des logements abordables pour les travailleurs du centre-ville, en collaboration avec des employeurs qui souhaitent améliorer la rétention de leur main d'œuvre;
- tenir compte des barrières qui contribuent à fermer le secteur, comme la rue Sherbrooke.

D'autres éléments d'orientation en lien avec l'emploi ont également été mentionnés :

- soutenir la création d'emplois correspondant au profil de la population environnante et former la main d'œuvre locale afin de lui donner accès aux emplois du secteur;
- privilégier les activités économiques offrant des emplois bien rémunérés;
- offrir des congés de taxes pour stimuler la création d'emplois.

Des éléments d'orientation en lien avec le cadre bâti ont également été mentionnés :

- bâtir en hauteur;
- concilier les objectifs de densification avec les besoins des familles en leur donnant accès à des espaces verts;
- favoriser l'unité architecturale.

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

La discussion portait notamment sur les thèmes suivants :

- la cohabitation entre les usages résidentiel et industriel;
- les types de bâtiments résidentiels;
- la hauteur des constructions;
- la densité de l'habitation;
- la stratégie d'inclusion de logements abordables;
- le type d'architecture.

### Principales orientations retenues

Orientation 1 : « Assurer une mixité (fonctions, types d'habitation). »

- Favoriser la mixité sociale.
- Favoriser la construction de logements locatifs et de logements pour les familles.
- Ajouter l'inclusion de CPE aux exigences de la Stratégie d'inclusion de logements abordables.
- Prévoir l'ensemble des services à la population en amont du réaménagement (éducation, santé, commerce).
- Prévoir des logements pour les travailleurs autonomes et des espaces de cotravail.

Orientation 2 : « Signature architecturale pour le quartier. »

- Donner aux nouvelles constructions une signature contemporaine.
- Développer une signature propre au secteur.

Orientation 3 : « Densité en hauteur pour avoir une masse critique. »

- Amener une masse critique de nouveaux logements afin de soutenir la vitalité du secteur.
- Encourager la conception de logements conciliant les besoins des familles et la densité.

Orientation 4 : « Prendre en compte les besoins de la population du quartier. »

- Offrir des logements aux personnes seules, personnes âgées et familles.
- Tenir compte des besoins de l'ensemble de l'arrondissement.

Orientation 5 : « Créer des zones tampons (industriel/habitation). »

- Localiser les fonctions de manière à créer une transition allant de l'industrie plus lourde jusqu'aux fonctions résidentielles.
- Ne pas localiser les logements sociaux dans ces zones tampons.
- Prévoir des axes de camionnage.

Orientation 6 : « Disponibilité et abordabilité des terrains. »

- Faciliter l'accès aux terrains pour des logements abordables et sociaux en émettant des réserves foncières.
- Éviter la spéculation foncière.
- Favoriser l'abordabilité des terrains, malgré les coûts de décontamination.

Orientation 7 : « Améliorer l'offre de stationnement en favorisant le souterrain. »

- Limiter les stationnements de surface de grande dimension.
- Favoriser le stationnement intérieur pour les différents usages.

### **Autres éléments d'orientation**

Les propositions suivantes sont formulées à propos de la fonction résidentielle :

- construire des ensembles résidentiels ouverts sur la rue;
- appliquer les principes de l'accessibilité universelle dans les logements;
- intégrer des cours intérieures aux ensembles d'habitation;
- localiser les bâtiments en hauteur le long de la rue Sherbrooke et créer une gradation de hauteur;
- construire des logements abordables pour la rétention de la main d'œuvre;
- tenir compte de la sécurité dans la conception architecturale.

Les propositions suivantes sont formulées à propos de la distribution des fonctions sur le territoire :

- limiter la fonction résidentielle;
- limiter les activités industrielles aux entreprises qui produisent peu de nuisance;
- tenir compte du camionnage.

Les propositions suivantes sont formulées à propos du partage et de l'aménagement du domaine public :

- donner plus de place aux piétons;
- élargir les trottoirs;
- prévoir des infrastructures cyclables;
- aménager des parcs, verdir et renforcer la canopée;
- transformer la rue de Marseille en axe cyclable et piétonnier jusqu'au Parc olympique.

## ANNEXE : LISTE DES PRÉSENCES

Les participants sont indiqués en ordre alphabétique par prénom.

<i>Info logis</i>	· Anicet · Ndayishimiye	<i>Ex æquo</i>	· Luc Forget
<i>Corporation de développement de l'Est (CDEST)</i>	· Bernard · Gauvreau	<i>Bâtir son quartier (GRT)</i>	· Manon · Bouchard
<i>Les enduits Release Coatings</i>	· Carlo Delli · Fraine	<i>Hydro-Québec</i>	· Marie Maugin
<i>Escale famille Le Triolet</i>	· Carole Longpré	<i>Coca-Cola Refreshment</i>	· Martin Charest
<i>Centre Pierre-Charbonneau</i>	· Denis Kemp	<i>CSSS Lucille-Teasdale</i>	· Martin St-Georges
<i>Maison des jeunes MAGI</i>	· Denis · Tremblay	<i>Mercier-Ouest Quartier en santé</i>	· Mireille Giroux
<i>Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)</i>	· Hafsa Daba	<i>Société de transport de Montréal (STM)</i>	· Roger Vandal
<i>Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)</i>	· Isabel R. · Laliberté	<i>Centre de distribution Renaud Bray</i>	· Nancy Des Rosiers
<i>Expertech</i>	· Iselda Apogs	<i>Mouvement Desjardins</i>	· Natalie Brulé
<i>Gestion J.G.N.C.</i>	· Jean Roberge	<i>TANDEM MHM</i>	· Nilson Zepeda
<i>Gestion J.G.N.C.</i>	· Camil Gagné	<i>Groupe d'entraide de Mercier-Ouest (GEMO)</i>	· Renée · Desrosiers
<i>Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM)</i>	· Gabrielle · Lapalme	<i>3055, boul. l'Assomption</i>	· Richard · Monette
<i>Société de transport de Montréal (STM)</i>	· Jonathan · Harou	<i>Rosdev</i>	· Salvatore · Fratino
<i>CLSC Hochelaga-Maisonneuve</i>	· Josée · Lafrenière	<i>Société Logique</i>	· Sophie Lanctôt
<i>Office municipal d'habitation de Montréal</i>	· Marcellin · Hudon	<i>Direction de la santé publique</i>	· Sophie Paquin
		<i>Bâtir son quartier (GRT)</i>	· Suzie Turcotte
		<i>Service incendie de Montréal</i>	· Sylvain Jalbert